

CONSTRUCTION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE HTA

Formation initiale sur l'installation des réseaux aériens HTA de distribution publique

- Objectif :** Connaître le matériel et les règles de construction des réseaux HTA aériens en conducteurs nus.
- Public concerné :** Personnels amenés à effectuer des travaux neufs et de dépannage sur réseaux HTA aériens nus et maîtrisant déjà les travaux BT aériens (hors tension minimum).
- Prérequis :** Connaître les règles d'approche des réseaux de distribution publique suivant la NF C 18-510 et l'UTE C 18-510-1.
Être habilité en Basse Tension (B1 minimum).
Avoir suivi une formation aux Travaux en Hauteur (TRH 20 ou équivalent).
Avoir des connaissances de base en électrotechnique.
- Contenu :** Voir au verso
- Durée :** 10 jours (70 heures)
- Pédagogie :** La progression pédagogique s'appuie sur des méthodes expositives et participatives, avec mises en situation sur la plateforme technique.
60 % du temps est consacré à des travaux pratiques
- Outils pédagogiques :** Salle de cours, vidéoprojecteur, écran.
Dossiers pédagogiques et techniques.
Normes réglementaires C 11-201 et annexe
Réseaux HTA en techniques suspendue et rigide à taille réelle
Réseau surbaissé
Outillages et matériels spécifiques agréés.
- Dotation du stagiaire :** Documents, vêtements et EPI nécessaires (**voir la liste détaillée au verso**).
- Lieu :** PONT-DU-CHÂTEAU (63).

Une attestation de stage sera délivrée à l'issue de cette formation.

CONTENU DU STAGE

1 – Évaluation prérequis

- Questionnaires de prérequis.
- Ascension de supports (*échelles, grimpettes*).

2 – Thèmes développés

La réglementation :

- Rappels de la réglementation suivant l'UTE C 18-510-1
- Présentation de l'architecture des réseaux de distribution
- Réglementation des travaux en hauteur
- Documents d'accès en relation avec l'exploitant
- Consignation en une ou deux étapes

Technologie et matériels

- Présentation des supports (*béton, bois, métallique*)
- Différentes techniques de pose en suspendue (*ligne principale*), en rigide (*ligne secondaire*)
- Types d'armements d'arrêt et d'alignement
- Isolateurs
- Matériels assurant la protection contre les surtensions atmosphériques et les sur-intensités
- Protections contre les surcharges
- Présentation des conducteurs homogènes et hétérogènes

- Systèmes de fixation des conducteurs (*ancrage, alignement*)
- Règles spécifiques dans les zones avifaunes
- Différents interrupteurs aériens
- Descriptif d'un transformateur sur poteau type H61
- Gestion des terres

3 – Travaux pratiques

- Réalisation d'une VAT et d'une MTCC
- Dépose et pose d'armements
- Déroulage sur poulies, réglage à la tension (*dynamomètre*) et à la flèche, ancrage et mise sur pinces des conducteurs.
- Utilisation des presses hydrauliques (*choix et positionnement des matrices*)
- Réalisation des liaisons électriques (*ponts*) entre les réseaux et les divers équipements.
- Pose et dépose d'un transformateur sur poteau
- Types d'ERAS et leurs matériels
- Réalisation d'une terre des masses et mesure
- Vérification du coefficient de couplage.

4 – Évaluation

- Evaluation formative pendant le stage.

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Recueil UTE C 18-510-1 (recommandé).
- Titre d'habilitation électrique.
- Fournitures de bureau.

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail (couvrant les bras et les jambes, non propagateur de la flamme et ne comportant pas de pièces conductrices, CEI 61482-1-2 et EN ISO 14116).
- Vêtement de pluie.
- Paire de chaussures de sécurité et / ou bottes (NF EN ISO 20345).
- Casque d'électricien avec jugulaire (NF EN 397) et équipement de protection oculaire et faciale (NF EN 166).
- Paire de gants de manutention (*à la taille du stagiaire*).
- Paire de gants TST BT (*à la taille du stagiaire*)
- Paire de surgants en cuir à crispin (*à la taille du stagiaire*)
- Paire de gants de manœuvre HTA classe 2 (*à la taille du stagiaire*)
- Un harnais-ceinture ou un harnais de sécurité équipé, conforme aux normes en vigueur (longe de maintien au poste de travail, longe d'antichute équipée d'un absorbeur d'énergie, anneau de sangle 1,20 m pour création d'un point d'ancrage fiable, sacoche à outils).